

Institutions administratives
L1 Droit A-F et G-M

Session AVRIL 2022

SUJET SUR 4 PAGES

Mme Julie RONDU

Durée de l'épreuve : 1 heure

Aucun document autorisé

Sujet : Questions à choix multiples : pour chaque question, les étudiants cocheront la ou les réponses justes.

Barème : Réponse juste : 1 point. Réponse fausse : 0 point. Réponse partielle : 0 point.

1. Depuis 2015, le nombre de communes françaises :
 - a) A augmenté
 - b) A diminué
 - c) Est resté stable
2. Le Tribunal des conflits :
 - a) Tranche les questions de répartition des compétences entre les deux ordres de juridiction
 - b) Tranche les questions de répartition des compétences entre les différentes juridictions administratives
 - c) La liste arrivée en tête des élections municipales obtient une prime majoritaire d'un quart des sièges présidentielle ?
3. Dans les communes de plus de mille habitants :
 - a) Les conseillers municipaux sont élus au scrutin majoritaire plurinominal à deux tours
 - b) Les conseillers municipaux sont élus au scrutin majoritaire de liste avec des éléments de représentation proportionnelle
 - c) La liste arrivée en tête des élections municipales obtient une prime majoritaire d'un quart des sièges présidentielle ?
4. En tant qu'électeur, pouvez-vous consulter les déclarations de patrimoine des candidats à l'élection présidentielle ?
 - a) Oui, elles sont disponibles sur le site de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique
 - b) Oui, il faut pour cela saisir la Commission d'accès aux documents administratifs
 - c) Non, c'est impossible
5. Le système d'administration consistant à confier des pouvoirs de décision à des autorités administratives réparties sur le territoire et placées à la tête de circonscriptions administratives, toujours au sein de la même personne morale, est :
 - a) La déconcentration
 - b) La délocalisation
 - c) La décentralisation
6. La création par l'État d'établissements publics relève :
 - a) De la décentralisation territoriale
 - b) De la décentralisation fonctionnelle

7. La Collectivité européenne d'Alsace :
- a) Est une collectivité départementale
 - b) Est une collectivité régionale
 - c) Est une collectivité territoriale à statut particulier au sens de l'article 72 de la Constitution
 - d) A entraîné la disparition des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin
8. La Martinique :
- a) Est une collectivité territoriale unique
 - b) Fait partie des départements et régions d'outre-mer
 - c) Faisait partie des départements et régions d'outre-mer jusqu'en 2015
 - d) Est soumise au principe de l'assimilation législative
9. Disposent de la clause générale de compétence :
- a) Les communes
 - b) Les départements
 - c) Les régions
 - d) Les intercommunalités
10. Le Commissariat général du plan, créé par De Gaulle en 1946 :
- a) Est un exemple d'administration de mission
 - b) Est un exemple d'administration de gestion
11. Les autorités publiques indépendantes :
- a) Ont la personnalité morale
 - b) Ont une autonomie financière
 - c) Sont irresponsables juridiquement
12. L'Autorité publique française de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom) :
- a) Est un exemple d'administration de gestion
 - b) Est un exemple d'administration de régulation
13. Le Défenseur des droits :
- a) Est consacré au niveau constitutionnel
 - b) Est une autorité publique indépendante
 - c) Est une autorité administrative indépendante
14. Les chambres régionales des comptes :
- a) Ont une double fonction administrative et juridictionnelle
 - b) Statuent sur les comptes publics des collectivités territoriales
 - c) Font partie des juridictions administratives
15. Le maire :
- a) Est l'exécutif de la commune
 - b) Est un agent de l'État
 - c) Est officier de police judiciaire
 - d) Est élu au scrutin uninominal majoritaire à deux tours par les électeurs de la commune
16. Le Conseil d'État est présidé :
- a) Par le chef de l'État
 - b) Par son vice-président
 - c) Par le ministre de la Justice

17. La Commission nationale de l'informatique et des libertés : *CNIL*
- a) A été créée par la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés
 - b) Est la seule autorité administrative indépendante consacrée au niveau constitutionnel
18. L'inspection générale des finances :
- a) Est une inspection relevant du ministère de l'Économie et des Finances
 - b) Est une inspection interministérielle
19. L'indépendance de la juridiction administrative :
- a) Est un principe fondamental reconnu par les lois de la République
 - b) Est issue de la loi du 24 mai 1872
 - c) Est inscrite dans la Constitution
20. Les questions préjudicielles :
- a) Peuvent être posées par le juge judiciaire au juge administratif
 - b) Peuvent être posées par le juge administratif au juge judiciaire
 - c) Peuvent être posées par le tribunal administratif à la cour administrative d'appel
21. Le Tribunal des conflits :
- a) Peut être saisi par une juridiction administrative ou judiciaire
 - b) Peut être saisi par le préfet
 - c) Peut être saisi par le blais d'une question préjudicielle
22. Le conseil municipal est compétent pour :
- a) La création d'un service public local
 - b) La création d'une piscine municipale
 - c) Les lycées
 - d) L'urbanisme
23. Quelle est la particularité de la métropole de Lyon ?
- a) Elle est la métropole la plus peuplée de France
 - b) Elle est la métropole française regroupant le plus grand nombre de communes *23*
 - c) Elle exerce sur son territoire les compétences du département du Rhône
 - d) Elle a fait disparaître le département du Rhône
24. La commune nouvelle :
- a) Est une collectivité territoriale à statut particulier
 - b) Est issue d'un regroupement de communes
 - c) Est créée pour faire face à l'urbanisation croissante d'un territoire
25. La société d'économie mixte locale :
- a) Est une institution de droit privé
 - b) Est un établissement public de coopération intercommunale
 - c) Regroupe des collectivités territoriales et des personnes privées
26. La déconcentration :
- a) Est incompatible avec la centralisation
 - b) Est un aménagement de la centralisation
 - c) Est incompatible avec la décentralisation

27. L'Éducation Nationale :

- a) Est un exemple d'administration de mission
- b) Est un exemple d'administration de gestion
- c) Est un exemple d'administration de régulation

28. Le Premier ministre :

- a) Est le supérieur hiérarchique des ministres
- b) Est chargé de garantir la cohérence gouvernementale
- c) Dispose d'un pouvoir de nomination résiduel

29. L'Autorité de la concurrence :

- a) Est une autorité administrative indépendante
- b) Est une autorité de régulation sectorielle
- c) Est une autorité de régulation à vocation générale
- d) Exerce une action répressive → *condamner* *conféd* *Ordon de 1997* *dominante*

30. Dans un contexte d'épidémie, un décret du Premier ministre interdit les marchés alimentaires. Vous êtes un maraîcher alsacien, et vous vendez habituellement tous vos produits dans les marchés alimentaires de

Strasbourg :

- a) Vous pouvez contester ce décret devant le tribunal administratif de Strasbourg
- b) Vous pouvez contester ce décret devant le Conseil d'État
- c) Vous ne pouvez pas contester ce décret

INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES

Durée de l'épreuve : 1 heure.

Sujet : Traitez les questions suivantes :

1. Le pouvoir réglementaire du 1^{er} ministre sous la Vème République.
(4 points)
2. Les attributions consultatives du Conseil d'État. (6 points)
3. Le déferé préfectoral. (6 points)
4. L'élection du Conseil municipal dans les communes de plus de 1000 habitants.
(4 points)